

**Zeitschrift:** Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne  
**Herausgeber:** Université de Lausanne, Faculté des lettres  
**Band:** 13 (1938-1939)  
**Heft:** 2

**Artikel:** Le "Voyage" de Sinner de Ballaigues  
**Autor:** Perrochon, Henri  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-870067>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 24.12.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

---

# ÉTUDES DE LETTRES

Bulletin de la Société des Etudes de Lettres, No 37

---

---

## LE „VOYAGE“ DE SINNER DE BALLAIGUES

INTRODUCTION A NOTRE HISTOIRE LITTÉRAIRE

*Leçon inaugurale — prononcée le 11 novembre 1938 — du cours d'histoire littéraire de la Suisse romande que M. Henri Perrochon, docteur ès lettres, professe à la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne en qualité de privat-docent.*

---

Le XVIII<sup>me</sup> fut pour la Suisse française un grand siècle : celui d'un éveil intellectuel dans les domaines les plus divers. C'est l'émancipation théologique avec Osterwald, Turretini, Marie Huber, Abauzit ; la renaissance scientifique de Bourguet à Bonnet, à de Saussure et à Alexandre-César Chavannes ; les débuts de l'histoire avec Ruchat et Loys de Bochat ; la formation d'une école romande de droit naturel : Barbeyrac, Burlamaqui, Vattel. La médecine s'illustre d'un Tronchin et d'un Tissot ; la critique littéraire naît grâce à Chaillet. Mme de Charrière de Colombier, Mme de Montolieu, Samuel de Constant entraînent par leur exemple de nombreux romanciers et romancières. Les poètes comme les traducteurs abondent. Et je ne parle ni des multiples essais de périodiques du *Mercure suisse* au *Journal de Lausanne*, ni des salons littéraires, ni de cette *Encyclopédie* d'Yverdon qui pour son élaboration rallie toute une élite.

Le XVIII<sup>me</sup> est l'époque où la Suisse romande a donné à l'Europe ce qu'elle avait lentement accumulé. Laboratoire d'idées nouvelles. *L'Esprit des lois* paraît à Genève. Les libraires de Lausanne et de Neuchâtel répandent au loin des écrits féconds en conséquences. Et c'est Jean-Jacques, l'accueil fait à Voltaire, le séjour de Gibbon, les milieux où se forment Mme de Staël et Benjamin Constant.

raideur dans l'attitude, de la lourdeur dans le geste ou la voix. Si on lisait, plus ou moins en cachette, poètes et romanciers, on n'abandonnait pas les lois somptuaires. Les amusements de la jeunesse dorée — et de l'autre — demeuraient empreints de rusticité, et rusticité n'est pas nécessairement synonyme d'innocence. Mais la finesse, la politesse devenaient bourgeoises de la cité.

Et à sa puissance politique encore intacte, à son pouvoir que personne — ou presque —, même dans les pays sujets, ne contestait, Berne ajouta un autre prestige, intellectuel. Haller impose à Voltaire. Des auteurs, écrivant en français, unissent à l'ampleur de la pensée des qualités de style, plus originales ou artistiques que bien des rimeurs de Neuchâtel ou des romanciers de Lausanne : de Muralt, de Lerber, Tscharner, Bonstetten... sans parler des alexandrins de Sachli, des dix volumes où d'Erlach établit son *Code du Bonheur*, ou des correspondances copieuses qu'échangeaient, généralement en français, ces Bernois, entre eux et avec leurs amis zurichois ou grisons. Preuve à l'appui du discours fameux de Rivarol ; marque aussi de l'influence de la culture romande sur ces esprits, dont plusieurs, après avoir été nos élèves, devinrent nos maîtres.

Intermédiaire entre deux cultures, Berne en effet devient une capitale scientifique et philosophique comme Genève. Et entre les deux villes d'intimes relations se nouent : Haller et Bonnet, Sinner et les Candolle, les Turretini, les Cramer. Berne et Genève, a-t-on dit, supplantent les influences étrangères, atténuent celle de Voltaire, corroborent celle de Rousseau. Je dirai plutôt que, sous leur égide, se présente un essai de conciliation entre la pensée anglaise, la sentimentalité française, les aspirations helvétiques, et parfois plus qu'un certain goût français, une pointe de philosophie, car si Muralt ou Haller ont combattu l'esprit d'outre-Jura, Tscharner a tenté de concilier Haller et Voltaire, Lerber et Sinner n'ont pas caché la sympathie que les idées d'Arouet leur inspiraient.

Famille consulaire — l'une des soixante-seize familles régnautes — les Sinner étaient en rapport étroit avec la Suisse romande. Un Sinner joua un rôle important dans l'affaire de la succession de Neuchâtel en travaillant pour le roi de Prusse. Un autre fut bailli de Romainmôtier. L'un des oncles de Rodolphe Sinner le fut de Moudon, un autre oncle, baron de Grandson, y construisit un château à la française. Un cousin fut gouverneur de Payerne, et son frère bailli d'Yverdon. Par son mariage, lui-même deviendra seigneur de Ballaigues. C'est un Sinner, directeur des travaux de la République, qui sauva la cathédrale de Lausanne de la destruction, en prouvant dans son rapport d'expertise que la démolition de l'édifice et la construction d'un temple plus petit coûteraient davantage que les réparations alors urgentes. C'est un Sinner, bailli de Lausanne, qui fit instituer par le Sénat académique la première chaire de droit et d'histoire, où fut appelé Barbeyrac.

Elevé dans le culte de Berne et dans celui des lettres, apprenant le français à dix ans en assistant aux représentations d'une troupe de comédiens, admirateur enthousiaste — à dix-sept ans — de Voltaire, Rodolphe débuta à dix-neuf ans comme bibliothécaire de la ville. Si cette nomination fit crier au favoritisme — il y avait des candidats plus âgés comme Henzy, le futur conspirateur —, elle réjouit ses amis : de Lerber, le jurisconsulte poète, et Tschärner d'Aubonne, le traducteur des *Alpes* et de la *Messiaade*, qui le félicitèrent d'avoir trouvé

Un emploi qui donne vacances,  
Une rente à vous divertir,  
Un bref à titre de sciences  
Qui autorise le loisir.

Les in-folios pédants seront remisés dans les combles, et le jeune directeur les remplacera par des livres modernes,

Tous les vers et tous les romans  
Et tous les fins contes persans.

Sinner ne dépensa point son budget en achats frivoles. Il prit sa tâche au sérieux, élaborâ un catalogue des manuscrits

souvent cité en exemple. Son autorité en bibliothéconomie s'affirma. Ses collègues de Bâle, de Strasbourg, de Ste-Geneviève, Vicat de Lausanne, Lullin de Genève recoururent à ses bons offices. Le duc de Bade voulut que sa bibliothèque fût classée selon les principes de Sinner. Auteur d'une traduction de Perse, d'un éloge de Haller, d'un drame sur les malheurs de l'amour, d'un traité sur la métempsychose, d'un essai sur l'éducation publique, original et peu traditionaliste, il publia encore les *Nouvelles* de Marguerite de Navarre avec d'assez maladroites retouches, à l'usage des dames, et surtout des poèmes moyen-âgeux. Un des premiers, il attira l'attention sur l'intérêt de la littérature française ancienne et son effort lui valut l'amitié de Sainte-Palaye, l'éditeur d'*Aucassin et Nicolette*, et l'auteur du monumental *Dictionnaire des antiquités* ; de l'abbé Millot, l'historien des troubadours ; de Lacombe, l'actif prospecteur du vieux langage.

Membre de la Société économique, de la Société helvétique, Sinner ne se confinait point dans le domaine littéraire. Il s'intéressa à des spéculations avec les Candolle, — elles furent malheureuses. Il voulut exploiter des mines de charbon à Oron ; Struve avait analysé le minerai, et le syndic Turrettini découvert à Genève des débouchés ; mais le filon se révéla peu fécond. Et il accomplit son *cursus honorum* : membre du Grand Conseil, du Conseil d'éducation, directeur des monnaies, bailli de Cerlier.

Une physionomie avenante, rien de l'ours mal léché d'un biographe imaginaire, tel nous le présentent son portrait, sa correspondance, et les témoignages de ses amis. Bel esprit, il avait « le caquet brillant, si essentiel dans le monde », note Tschärner. « Vous avez les talents de l'esprit et du cœur », assure de Lerber. Tel il se montre adolescent dans la résidence baillivale paternelle de Buchsee, organisant des bals champêtres, lisant les tragédies de Crébillon, ou *Les Bijoux indiscrets*. Plus tard, passant dans les environs, de Lerber entrevoit avec regret « la fumée de la cheminée de cette maison d'où sortaient tant de bons repas... » Tel il se montre dans le salon de Julie

de Bondeli auprès du jeune de Félice, de Schmidt de Rossens, « monstrum eruditionis », de tout ce petit monde qui gravite autour de la spirituelle amie de Wieland. A Londres, en Hollande, il a fait ample moisson d'observations ; à Paris, Mme Geoffrin l'a reçu. Son ami Constant d'Hermenches l'a présenté au Patriarche, qui lui a envoyé son image : « Mon portrait et moi, nous sommes à vos ordres, tout indignes que nous en sommes. » Quand un hôte illustre se présente, c'est Sinner qui, guide érudit et disert, doit lui faire les honneurs de la République : ainsi le cardinal de Rohan, un comte transylvain admirateur de la politique bernoise, ou le marquis de Saint-Simon, amateur de jacinthes et d'histoire. Enfin, à Cerlier, aidé de sa femme, Louise-Emilie de Gingins, il accueille des hôtes nombreux.

« Bailli d'Yvetot », souriait Philippe Godet. La manière dont Sinner géra la bibliothèque de Berne, et aussi — une correspondance le prouve — le sérieux qu'il apporte à la direction des monnaies, permettent de supposer qu'il remplit ses fonctions baillivales avec exactitude. Mais le baillage de Cerlier laissait à son administrateur des loisirs, que Sinner employa pour écrire son *Voyage*.

\* \* \*

Deux volumes en ont paru. Un troisième demeure manuscrit ; Félix Bovet en a publié des fragments dans la *Revue Suisse*. Pour expliquer la non-édition de cette troisième partie, les historiens ont avancé des hypothèses diverses. Sinner, a-t-on dit, traitait de Berne dans ces pages à paraître. Il parlait très respectueusement de la République, ne se permettait que des critiques anodines, mais LL. EE. ne voulaient pas qu'on parlât d'elles, même en bien. Le Sénat demanda à Sinner d'abandonner son projet : drame au dénouement cornélien : le bailli l'emporta sur l'écrivain. D'autres ont répété à ce propos une anecdote romancée : l'abbé Raynal aurait rencontré dans l'auberge d'Anet le bailli incognito, et se serait moqué du style de son ouvrage : « Ce n'est pas mal pour un Bernois... » Et le pauvre auteur aurait enfoui son manuscrit au fond d'une armoire... La raison de cette publication partielle est plus simple : la mala-

die nerveuse dont, dès cette époque, Sinner souffre et qui assombrit ses dernières années.

Pour l'élaboration de son livre, Cerlier offrait à Sinner mieux que des loisirs, la facilité de partir par route ou par eau en randonnées fructueuses ; il lui présentait un belvédère d'où la vue s'étend sur une nature riche en contrastes propres à rendre sensibles les différences d'atmosphère. Cerlier, Berne en miniature avec ses arcades et ses maisons patriciennes, mais aussi fenêtres à meneaux, portes surmontées d'accolades, larges entrées de cave. Cité aux deux noms : Cerlier et Erlach, qui fut terre de Neuchâtel et possession savoyarde avant de devenir bernoise, en une zone méridionale où croît le châtaignier et où mûrit la vigne. C'est le lac et l'île où Jean-Jacques goûta de champêtres visions : « Je voudrais que cet instant durât toujours. » C'est Lafond et Kœnig et Freudenberg : jeunes filles aux corsages de velours et aux tabliers de moire, dansant les dimanches de vendanges au bras de leurs galants à veste rouge et à chemise blanche, au son de la clarinette et de l'accordéon. Et pas loin de la résidence baillivale, l'horizon immense du Jolimont : lac de Biene, Nidau et ses canaux à l'aspect hollandais — le mot est de Sinner —, marais que l'on commençait à peine à drainer, saules et roseaux d'où émerge le clocher de Saint-Jean. Les barques à voiles voguent sur la rivière. Les toits d'Anet brillent sur leur coteau. Derrière le Vully, c'est le pays vaudois ; au couchant, le lac de Neuchâtel et le Jura, ses taillis et sa pierre jaune ; ailleurs, les Alpes et, avant, la plaine bernoise qui dès le printemps se coupe en couleurs tranchées comme une toile d'Amiet, et où les fermes étendent leurs larges auvents sur les galeries parées d'œillets rouges. Contrastes naturels qui en accompagnent d'autres : frontières des langues, et si, sur la plupart des pays proches, s'étend la paix bernoise, tout près, au pont de Thièle, le péage est pour le roi de Prusse.

Un tel site, riche en suggestions et en symboles, aida Sinner à comprendre cette Suisse occidentale, dont il cherchait à pénétrer l'esprit et à dresser le panorama.

Le panorama. — Le Jura sans frontières naturelles et où aucun centre n'exerce une influence prépondérante. Soumis aux princes-évêques dont les chartes, les franchises ont diminué l'autorité. Certaines cités sont presque autonomes. Pas d'unité linguistique. Le Laufonais est allemand, Bienne est bilingue. A Porrentruy, l'alsacien est souvent la langue du prince. Pas d'unité religieuse dans cette terre épiscopale. Chaque vallée vit sa vie propre, dure le plus souvent. L'Ajoie seule se prête aux champs de blé, et les bords du lac au vignoble. Les Franches-Montagnes connaissent l'horlogerie. La Neuveville a ses orfèvres. Une activité intellectuelle réduite. La majorité des élèves des collèges de Porrentruy et de Bellelay sont étrangers. Et c'est dommage, car Bellelay en particulier est digne de grands éloges. Pour 18 louis par an, loin des distractions du monde, les collégiens reçoivent une instruction d'où les sciences ne sont pas exclues ; on électrise, on expérimente sous la direction d'un religieux, et les heures de loisir sont employées à la culture physique que surveille le P. Placide, ancien officier de dragons.

La Principauté de Neuchâtel est aussi un pays à compartiments, mais ses vallées convergent vers le lac. En bas, vins comparables au Bourgogne, un « des bienfaits de la nature ». En haut, montagnes aux rochers bizarres, intéressants pour le naturaliste. Deux populations, heureuses sous les lois d'un monarque accoutumé à régner ailleurs en despote. A La Chaux-de-Fonds, Jaquet-Droz travaille à ses automates, Gagnebin à ses instruments de chirurgie. Peuple laborieux, qui aime les beaux ameublements et les collections de gravures, que le commerce ne suffit pas à absorber, qui goûte les ouvrages philosophiques les plus osés, prend la défense de son pasteur Petitpierre, destitué parce qu'il niait l'éternité des peines, réclame à Berlin en sa faveur. Mais le roi de Prusse ne pouvait empêcher les Neuchâtelois d'être damnés éternellement, puisqu'ils le voulaient... Population saine, qui ne veut pas de théâtre permanent : « ... les mœurs n'y étaient pas assez corrompues pour n'avoir rien à craindre de ce genre de plaisir. »



Dans le bas : fabriques de toiles peintes de St-Blaise, ou de l'Areuse, Neuchâtel avec ses trois mille habitants autour du somptueux palais du Peyrou. Pas de lois somptuaires et, à cause de cela, ni fraude ni débauche. Des bals charmants, que l'on fréquente de l'âge de dix ans à l'extrême vieillesse. Dans aucune ville du monde on ne danse si tôt, et si tard. Des concerts où les dames chantent, et les Neuchâteloises sont belles, grâce à l'inoculation qui a amélioré la race. Malheureusement, les arts languissent. Le négoce, l'armée attirent les jeunes. La magistrature est peu recherchée, comme le clergé, mal payé. Neuchâtel vit de souvenirs : Osterwald, Bourguet dont la chaire de philosophie a été supprimée et dont le *Mercur suisse* sombre dans les logogripes et les énigmes ; Bosset, le négociant-philosophe, qui avait ménagé à Maupertuis une retraite, où celui-ci oubliait en jouant de la guitare les trois passions qui abrégèrent ses jours : le café, les liqueurs fortes et les querelles académiques. Les Neuchâtelois ne tiennent pas à rivaliser avec les grands ancêtres. S'enrichir et s'amuser leur suffit. La Société typographique qui pourrait être un centre d'érudition n'est qu'une fabrique de plus, et ses produits « ont ouvert une nouvelle branche d'exportation ».

N'oublions pas Môtiers et Jean-Jacques ; Colombier, où Milord Keith transforme en glacière les prisons du château, car il aimait boire frais ; Le Landeron, terre catholique ; les Hauts-Geneveys où le Dr Gagnebin a rempli sa maison d'animaux empaillés et de fossiles rares, au point qu'il doit habiter chez son gendre qui tient l'auberge voisine. Enfin Sinner accorde au pensionnat morave de Montmirail une mention spéciale : éducation soignée, langues, arithmétique, clavecin, tricotages de gants à jours, menus sains et frugaux, beaucoup de soupe et du vin trempé d'eau, littérature affectée et tendre du quiétisme. Et à côté une maison pour dames avancées en âge et en piété : une réplique à Saint-Cyr.

Le Pays de Vaud présente un autre aspect. Avenches, qui est le vrai Aventicum comme le proclament Wild, Schmidt et de Bochat et non le vulgaire « Forum Tiberii » dont parle Ptolémée, ce que prétend cet impertinent P. Dunod. Payerne et Berthe,

Moudon et son antiquité. Aubonne : Tavernier et l'amiral Duquesne. Morges : une large rue, un port actif. Yverdon : Félice et son *Encyclopédie* et aussi la gloire d'Haldimand, gouverneur du Canada. Vevey, où sur quarante femmes il y en a à peine quatre de laides, cité hospitalière à Ludlow, et dont le pasteur, le doyen Muret, est un économiste aux statistiques remarquables. L'Isle des Chandieu, le St-Saphorin où le général ami de J.-B. Rousseau a amassé des van Dyck et des panneaux de Werner, ce Bernois singulier mécontent de sa patrie ; le Prangins des Guiguer ; le Coppet où Bayle instruisit les enfants de Dohna.

Lausanne et son Académie, qui pourrait devenir la seule université française et protestante d'Europe et que fréquentent de nombreux étudiants allemands. L'Académie de Genève est plus riche, a des professeurs plus nombreux, mais Lausanne est moins austère. Les habitants aiment la comédie ; peu occupés des soins de s'enrichir, ils sont d'un commerce facile. Leur industrie est la dépense des étrangers. L'urbanité des Lausannois, leur désir de plaire se retrouvent jusque dans les noms de leurs maisons : Mon Repos, Montriond. Si la bibliothèque est pauvre, les librairies sont fournies. Le manège est excellent. Le souvenir de Voltaire, celui des maîtres illustres : Barbeyrac, de Crousaz, Loys de Bochat, est vivant. Et le Dr Tissot opère des cures merveilleuses. Comme il ne les réussit pas toutes, évidemment, les malades ont la ressource de prendre la diligence pour Langnau et d'y consulter l'empirique Schuppach. Ainsi fit la comtesse de Brionne. « Elle fut très contente, selon l'usage. On a toujours aimé le merveilleux. »

Des lois douces, une administration respectant la liberté des particuliers, des encouragements pour ceux qui se dévouent aux entreprises utiles ont établi au Pays de Vaud la prospérité. Sans doute, l'affluence des étrangers, attirés par la paix et la sécurité qu'y assure le gouvernement bernois, présente des inconvénients. S'ils apportent avec eux des richesses, augmentent la circulation du numéraire, ils accroissent le nombre des oisifs. Les gros brochets dépeuplent les étangs. Les nobles vaudois profitent de la facilité qu'ils ont de vendre leurs terres,

pour quitter la vie campagnarde utile et laborieuse et s'appauvrir en vivant à Lausanne, où ils imitent les riches étrangers. Si à Vevey, à Genève ou à Neuchâtel, on ne perd jamais plus d'un écu par soirée, à Lausanne on joue gros jeu. Mais Sinner est optimiste. Les statistiques de 1779 montrent que la population vaudoise a cessé de diminuer. Le peuple bernois, plus travailleur, cultivant mieux ses terres, augmente plus rapidement; mais est-il plus heureux ?

Prenant congé du pays vaudois, à Morat, Sinner constate : « Le voyageur qui vient du Pays de Vaud regrette ces beaux lacs, ces jolies villes, ces coteaux de vignes, ces champs couverts de froment, et ces excellents vergers... La nature prend une autre face. Le caractère change de même. La gaiété règne dans le peuple du Pays de Vaud; les jours de fête sont autant de jours destinés au chant et à des danses... Parmi les peuples du canton allemand de Berne, le dimanche et les fêtes sont employés au repos et à des assemblées de village, dont le seul plaisir consiste à être assis sans rien faire. Tout ceci tourne au profit des cabarets. Le dimanche est le jour où le peuple s'enivre... La rudesse du caractère des Suisses allemands se manifeste jusque dans leurs plaisirs. »

La Suisse occidentale, c'est encore Genève, Fribourg et le Valais.

Comblée de toutes les richesses, Genève a une histoire faite de paradoxes. Respectée de ses voisins, elle est agitée par des différends entre magistrats et peuple, où l'entraîne un esprit subtil qui emploie les heures du repos à argumenter sur les affaires de l'Etat. Les imprimeurs, nombreux dans cette Rome protestante, qui abrita Marot et d'Aubigné, et qui contribuèrent à assurer l'autorité des théologiens de la Réforme, s'enrichissent maintenant en publiant les écrits des deux plus dangereux adversaires de l'orthodoxie : Voltaire et Rousseau. « Si Calvin revenait au milieu de la ville d'où il foudroyait l'hérésie..! »

Genève a une vie intellectuelle intense. Même les artisans suivent des cours de chimie. Bonnet pénètre les mystères de la nature; de Saussure poursuit ses recherches; les frères de Luc

passent les loisirs que leur laisse leur commerce dans un cabinet d'histoire naturelle remarquable. L'Académie est florissante. Les Tronchin, Mlle Burlamaqui possèdent des collections de tableaux, dont Sinner détaille au long le catalogue. Dans son atelier, Liotard peint avec une minutie qui rappelle celle de cet artiste allemand, qui voulant, poil après poil, dessiner un lièvre dévorant un chou, vécut six mois en compagnie d'un lapin.

Une société polie, qui ne fit pas à Voltaire, « le plus savant et le plus poète de tous les riches et le plus riche de tous les savants et poètes », l'accueil qu'il méritait, mais qui est active. Pas d'oisifs, tous les Genevois travaillent. Le seul luxe est les parcs magnifiques des maisons de campagne. La seule ombre est la passion des luttes intestines, et ces portes qu'on ferme le soir : un symbole. « Les voyageurs aiment mieux loger à la bonne auberge de Sécheron qu'en ville, dont les portes se ferment à l'entrée de la nuit. Ainsi la liberté demeure aux portes de Genève, tandis qu'on se querelle dans ses murs pour son fantôme. »

Fribourg vient aussi de connaître des troubles. La révolution de Chaux y a été étouffée. Fribourg n'a pas la situation naturelle de Genève. Son décor est triste, sauvage. Elle a été fondée en un siècle barbare sur des rocs escarpés. Elle est bilingue. Les affaires se traitent en allemand dans le Conseil. Le peuple parle un patois parent de celui du Pays de Vaud. Les citadins savent mieux le français que l'allemand. Des gens aimables, une existence douce, la politesse française avec une simplicité rare de mœurs. On soupe à six heures du soir. Après le souper, deux ou trois fois par semaine, on se rassemble dans les quelques maisons où l'on fait de la dépense. La dévotion se soutient ; elle n'a rien de sombre. Le jour des rois, les mages à cheval entourent Hérode. La Vierge parcourt la ville sur son âne, avec l'Enfant dans les bras. Joseph la suit humblement. Une étoile de carton recouverte de papier brillant est attachée à une corde tendue à travers la rue... Les études, les arts, le commerce ne fleurissent guère dans la ville. Le service de France

est l'ambition des patriciens, les emplois du gouvernement remplissent le reste de la vie. Les anciens officiers finissent dans la magistrature. Comme le Code fribourgeois est simple, ils y réussissent. Les militaires, qui n'ont jamais étudié le droit, jugent mieux que des jurisconsultes qui ont souvent l'esprit moins juste.

Le Valais est un monde à part. Un théâtre extrêmement nouveau se présente dès qu'on y entre. Les mœurs, les habits, la constitution sont différents. Le peuple, hospitalier et fruste, est isolé par d'immenses rochers ; il ne connaît presque aucun art, est attaché par ignorance et habitude aux usages de ses aïeux. Son histoire est compliquée.

\* \* \*

Tel est, en ses grandes lignes, le tableau que Sinner nous présente, si on le dégage des longues digressions historiques ou scientifiques qui l'étayaient, des extraits de correspondance qui le truffent. Ce tableau a ses lacunes. Dans l'énumération des noms illustres, il en est qu'on s'étonne de ne point trouver ; et parmi ceux qui y figurent en bonne place, de plusieurs le souvenir est effacé. Mais Sinner n'avait pas la prétention de tout dire. Ses deux livres sont une suite d'observations ; il n'aspirait point à la somme ni au dictionnaire.

Observations personnelles. Ce dont Sinner parle, il l'a vu. Sans doute il a compulsé, à la bibliothèque de Berne et, dans ses collections d'helvetica que les revers de fortune l'obligèrent à vendre, tout ce qui avait paru sur la Suisse occidentale. En tête de son *Voyage*, il donne une bibliographie étendue, du dictionnaire de Leu à la géographie de Fasi, des *Etats et délices* de Ruchat aux ouvrages de Scheuchzer, de Bernouilli ou de Patin. Mais il n'est pas esclave de ses devanciers. Il connaît leurs mérites, leurs déficits. Tel livre est utile, et pourtant inexact ; celui-ci est plus amusant que précis ; un autre est bien écrit, mais l'auteur ne se base pas sur une connaissance sûre ; celui-là est d'un homme qui a pris la peine d'examiner ce dont il disserte. Même dans les notes de Saussure, il trouve des erreurs, des

ruisseaux inexistants. Il ne se fie point aux estampes, où tant de rochers et d'îles imaginaires décorent les lacs : « C'est sans doute pour exprimer ce que l'imagination des peintres a ajouté à la vérité, qu'on a donné à ces ouvrages le titre de Tableaux pittoresques. »

Cet esprit critique lui fait douter parfois des étymologies celtiques chères à Loys de Bochat. Lui qui ne pouvait franchir le Jolimont sans se demander si ce nom venait de Hiol ou Giol, racines qui traduisent l'idée d'un cercle, ou de l'hypothétique forteresse que Jules César y aurait établie, n'acceptait pas comme vérité certaine qu'Aigle vienne d'un vocable celte signifiant sourcil (comme le prouverait la forme des rochers soutenant le château de cette ville), ou que Cully soit composé de deux termes, l'un ayant le sens de ventre, et l'autre d'eau : un ventre d'eau, c'est-à-dire un golfe. Le système lui paraît trop ingénieux. Il se souvient même de la boutade de Voltaire : les premiers rois de la Chine ont les mêmes noms que les anciens monarques d'Égypte. L'empereur Ki est le roi Atoès : *a* égyptien devient *k* en chinois, et *toès* en franchissant les mers s'est contracté en *i*.

Recherches personnelles, au cours de pérégrinations nombreuses. Sinner ne suivait pas les routes habituelles. « Pour bien voir, il faut renoncer à se laisser conduire par les postillons et les voituriers. » Il savait interroger. A Môtiers, il s'est informé à l'auberge de ce qu'on pensait de Rousseau : le cabaretier était contre le philosophe, la servante pour. Il a vu Jaquet-Droz dans sa petite maison entourée de sapins, le Dr Gagnebin dans son hétéroclite musée. A Bellelay le père physicien lui est apparu entouré d'éclairs dans son laboratoire. Il a compulsé les manuscrits de la bibliothèque de Genève, admiré les tableaux des collections Tronchin ou Burlamaqui ; sur les ruines d'Aventicum il s'est longuement penché.

Certes il n'a pas employé tous les documents qu'il avait accumulés. La bibliothèque de Berne possède une liasse importante de notes sur les troubles de Genève, par exemple. Et ces documents, il les a interprétés selon ses tendances et ses idées.

Selon son goût aussi, qui a des limites. Sinner a celui de Voltaire, ce pseudo-classicisme qui si longtemps chez nous a maintenu son emprise. En esthétique, il ne comprend pas le gothique ; il déteste les sapins sombres et les rochers arides. Rue est dans une situation horrible comme le Valais, comme Fribourg. Le Jorat est affreux et il plaint les habitants de ces pauvres hameaux. Il a gravi sans plaisir le sommet de la montagne — sans doute le Chalet-à-Gobet — après deux heures de marche exténuante par une montée pénible qui a bien mérité le nom de Calvaire. Il comprend mieux le pittoresque des lieux, bien qu'il accorde la première place aux commodités et félicite les gens du Landeron d'avoir abattu les portes du bourg, gênantes à la circulation. En littérature, il a le sens d'une certaine beauté, et tout en attachant une importance considérable à l'étymologie et à la grammaire, il blâme les maîtres qui ne voient dans l'explication des auteurs qu'un prétexte à difficultés à résoudre : « Malheur au triste régent qui ne pourra pas enflammer l'imagination de ses élèves par une telle lecture (*l'Enéide*), et qui ne leur fera voir dans les beaux vers que des inversions, des élisions, des spondées ou des dactyles. » Il accorde au moyen âge un accueil sympathique ; il comprend la valeur des chroniques et des vieux chants : « Ils n'ont ni rime ni poésie, mais ils font tableau ; ils sont précieux parce qu'ils servent à retracer le caractère national. » Pour Sinner comme pour Bodmer, l'histoire n'est pas qu'érudition, mais recherche, découverte des traditions. Et ce sens du passé élargit sa vision, comme le montrent ses remarques archéologiques, les pages qu'il consacre à l'évolution des institutions. Par l'histoire, il s'essaie à expliquer le présent, impartialement, autant que sa philosophie le permet.

Ici encore nous retrouvons Arouet. Voltairien « à brûler » dès l'adolescence, admirateur de sa poésie, de ses réussites financières, de son activité philanthropique, de ses idées, Sinner réussissait à concilier cet attachement — « Je n'ose plus rien dire contre Voltaire, lui écrivait Tschanner, l'honneur d'être votre héros fait une haute part de son panégyrique » — avec

sa sympathie pour Jean-Jacques, et son culte pour Albert de Haller. Déiste comme le Patriarche, il n'a pas sa haine de l'« infâme » ; mais il ne comprend guère les causes profondes des crises religieuses. La Réforme est un mouvement politique né du désir de s'emparer des richesses de l'Eglise, de s'affranchir d'un clergé dominateur et devenu, dans une vie oisive, débauché, — un combat de l'état de mariage contre le concubinage. Il s'amuse de ce que le prêche l'ait emporté à Neuchâtel de dix-huit voix et la messe au Landeron grâce à deux suffrages : « S'il n'y a qu'une foi qui sauve, s'il faut être chrétien selon les lumières de sa conscience, comment la pluralité des voix peut-elle décider de la foi de chaque individu ? » Et il ne peut parler de moine sans évoquer une cave fournie, un vivier plein de truites, quelques histoires galantes. Et pourtant, tandis qu'il voudrait que l'institut morave de Montmirail servît de modèle aux écoles de jeunes filles, avec moins de monotonie et plus de brillant, moins de récits de négresses converties ou d'anthropophages déplorant leurs erreurs et plus d'instruction solide, il désirait que les couvents d'hommes fussent obligés de recevoir des pensionnaires à prix modique — la vie y étant peu coûteuse — et que les moines devinssent des pédagogues comme ceux de Bellelay. Arrachés à « l'étude obscure de la théologie » et aux exercices intempestifs de piété, ils entoureraient de leur sollicitude des élèves que rien ne distrairait, dans un calme propice aux études fécondes. De telles transformations étaient possibles. Nous sommes — et tout au long du *Voyage*, ce leitmotiv se retrouve — à l'âge de la tolérance. L'esprit de controverse, qui fit verser tant de sang, est aboli. Les hommes cessent de se persécuter pour des opinions. Des opinions différentes sur les choses célestes n'empêchent point de vivre en société. Les chaires ne retentissent plus de déclamations contre les hérétiques ou les idolâtres. La raison dissipe le fanatisme. Ne vient-on pas de voir, en 1777, à la cérémonie solennelle du serment de la nouvelle alliance avec la France, députés protestants et catholiques assister dans l'église de Soleure à une messe pompeuse ? « Et ces descendants de ceux qui avaient



aboli, deux cent cinquante ans auparavant, les images des saints ne crurent point déplaire à Dieu en assistant à un culte plus imposant que le leur et en entendant une musique plus harmonieuse que celle de leurs temples.»

Dans le Pays de Vaud, le Consensus est oublié; on ne s'inquiète plus des Arminiens ou des Gomaristes, de l'accentuation des textes hébraïques. Les gens d'Eglise se contentent de ne rien enseigner de contraire à la Confession de foi helvétique, et chacun est libre de suivre pour sa croyance les lumières de sa raison. Il n'y a plus que les pasteurs de Genève qui se mêlent encore aux querelles politiques, et certain capucin qui déplore au Landeron ne pouvoir pendre en trophée la peau de Farel. Pour achever cette œuvre de pacification, il ne reste qu'à remplacer le catéchisme d'Heidelberg, « livre de pure controverse » et qui pour les enfants n'est qu'une suite d'énigmes, par les *Institutions chrétiennes* de M. Bertrand et les fables de Gellert.

Dans cette évolution, Sinner fait à Berne la part grande. L'Eglise bernoise, toujours tolérante, n'a brûlé aucun Servet. Le Consensus fut l'affaire de quelques théologiens seulement. Si Berne oblige les anabaptistes à se retirer dans des vallées éloignées, ils peuvent y emporter leur argent, et une fois l'an un pasteur tente de les ramener au pur Evangile. L'Eglise bernoise est devenue un modèle de pondération raisonnable : il faut assister, les matins de fêtes religieuses, aux combats à coups de coude des dames qui se disputent les places les plus en vue dans les temples de la capitale, pour se rendre compte qu'il existe encore une Eglise militante...

Et voyez avec quelle habileté, quelle sympathie aussi, Sinner explique le départ forcé de Jean-Jacques de l'île de Saint-Pierre. Le bailli de Nidau, homme d'esprit, le protégeait. Il fut chassé, au regret de ceux qui rendirent témoignage à la vie obscure et innocente qu'il menait dans l'île bernoise. La politique, les affaires de Genève eurent plus de part que la théologie dans cette persécution. « On immola Jean-Jacques à la paix publique... Il partit de cette île délicieuse, où peut-être il aurait tenu parole

en cessant d'écrire. Il avait pris dans les montagnes de Neuchâtel le goût de la botanique ; un... clavecin charmait ses maux et ses ennuis. Ce [chagrin] mit le comble à sa misanthropie. Aigri par les persécutions, son humeur s'altéra... Peut-être que si on l'avait laissé en repos dans son île, il aurait acquis la tranquillité d'esprit, si difficile à trouver dans le tumulte de la société. »

On remarque, dans l'ouvrage de Sinner, l'influence d'autres sentiments bernois. Il n'a pas abandonné l'ambition politique de la République : étendre sa souveraineté sur le Pays de Gex. Le temps n'est plus des promenades militaires, mais procédons par échanges : à la place des vallées italiennes peu productives et éloignées. Berne n'avait-elle pas souvent montré sa répugnance aux expéditions au sud du Gothard ?... Il estime le paysan bernois plus travailleur que le vaudois ; il ne cache pas que les nobles ne vivent pas dans l'oisiveté sur les bords de l'Aar, s'occupent à servir l'Etat (si les nobles vaudois ne le faisaient pas, ce n'était peut-être pas de leur faute...), ne sacrifient pas aux manies vaniteuses : « Dès qu'un Vaudois a acquis le moindre fief, ne fût-ce qu'une chaumière, il en prend le nom et abandonne celui de ses pères. »... Supériorité encore que cette aptitude des Suisses allemands à connaître la langue française, tandis que rares sont les Romands qui s'expriment en allemand. Si la rudesse des mœurs alémaniques lui répugne, il admire le « bärndütsch », peu harmonieux, mais précis, et si proche parent de l'anglais ! Enfin il a l'orgueil d'appartenir à une famille consulaire : « C'est une belle chose qu'un bailli bernois, préteur de province, intendant, administrateur des revenus publics, inspecteur des ponts et chaussées, en un mot, il est tout. » Et s'il est persuadé que les citoyens ne se doivent pas juger d'après leur fortune ou leur rang, il ne peut se défendre de quelque dédain pour ces avoyers de Cerlier qui échappent à sa juridiction, qui n'ont d'autres distinctions que leurs habits noirs de magistrats le dimanche, ou de constater que dans les pays démocratiques — il s'agit de la principauté de Neuchâtel — les aubergistes accaparent volontiers le pouvoir. Il est fier d'être

de ceux qui maintiennent la paix dans le Pays de Vaud, alors que Genève s'épuise en luttes intestines, et il sait que, si à Fribourg la révolte fut vite étouffée, ce fut grâce à l'aide bernoise.

Ce goût, cette philosophie, ces sentiments expliquent certains effets de perspective du tableau que Sinner trace de la Suisse occidentale vers 1780. Ces effets ne faussent pas le tableau lui-même, tant sont remarquables l'étendue de sa documentation, sa volonté d'impartialité, son bon sens, son intelligence avertie.

Ce tableau est si exact que les contemporains l'ont remarqué. Seul Peter Ochs a pu apporter à quelques boutades de Sinner des démentis indignés, prétendre qu'un Hottentot n'aurait pas, après un séjour à Bâle, porté sur cette ville de tels jugements erronés. Chaillet ne cacha pas son admiration. De Saussure ayant, dans un de ses ouvrages, complimenté les Neuchâtelois qui l'avaient aimablement accueilli, Chaillet répond : « M. de Saussure a parlé fort avantageusement de notre petite ville, où il y a, assure-t-il, très bonne compagnie et beaucoup de gens de lettres. Très bonne compagnie, soit ; mais beaucoup de gens de lettres ? où donc M. de Saussure les a-t-il trouvés ? il en est jusqu'à trois que l'on pourrait nommer. L'ingénieur auteur du *Voyage historique et littéraire en Suisse occidentale*, M. de Sinner, qui a passé plus de deux jours à Neuchâtel, dit au contraire : « Il n'est guère question aujourd'hui de science à Neuchâtel ; » on songe seulement à gagner de l'argent et à le dépenser. » Lequel croirons-nous de ces deux voyageurs ? J'en suis très fâché ; mais vous savez mieux que moi que c'est le dernier qui a raison. » L'influence des pages de Sinner est visible dans certains jugements du doyen Bridel, dans telles pages de Madame Roland sur le tir au papegai et la proclamation de son roi, et nos historiens littéraires lui doivent beaucoup.

Ce Jura, peu ouvert encore aux choses de l'esprit ; ce Neuchâtel qui, après une période littéraire et scientifique, se complaît dans les plaisirs de société et les rimes faciles, tandis que dans les montagnes on goûte aux philosophies les plus osées ; ce Pays

de Vaud, aux petites villes qui s'éveillent à la vie mondaine ; ce Lausanne qui s'exerce au cosmopolitisme et dont l'Académie rivalise avec celle de Genève ; ce Genève que les conflits politiques n'empêchent point de se vouer avec intensité aux recherches scientifiques et à la culture des arts ; ce Valais endormi ; ce Fribourg cultivé et sociable, qui lit et n'écrit guère : c'est la Suisse française aux alentours de 1780. Elle se repose de l'étape qu'elle a parcourue avec Barbeyrac et Crousaz, Ruchat et Turretini, Bonnet et Haller, Vattel et Osterwald : étape savante, de formation intellectuelle qu'ont marquée Jean-Jacques et Voltaire. Elle s'apprête à en parcourir une nouvelle. On en perçoit dans le *Voyage* les premiers échos ; on peut deviner quels seront ses aspects. Genève poursuivra son effort scientifique avec de Saussure, érudit avec Senebier, et dans le lointain on distingue les premiers accords des violons du Caveau. A Neuchâtel, ce sera le grand Chaillet et le Colombier de Mme de Charrière, où tous riment, du maire César d'Yvernois à la fille du pasteur Isabelle de Géliou. Lausanne aura ses salons littéraires, la vogue de ses romans, ses étrangers illustres, tout un monde comme il serait impossible d'en trouver ailleurs dans un aussi petit espace. Et le Nyon des Reverdil ou des Favre, le Rolle des Huttins, le Coppet des Staël et, aux extrêmes limites, le Morat des Garville et des Rougemont, le Fribourg des émigrés, puis du Chanoine Fontaine et du P. Girard.

\* \* \*

Le *Voyage* de Sinner offre plus que renseignements précis ou aperçus ingénieux. L'historien de nos lettres peut y trouver les éléments, ou mieux l'esprit d'une méthode.

La littérature romande — cet ensemble de littératures que pour simplifier on appelle ainsi — ne forme pas un tout, pas plus que les régions qui lui ont donné naissance. Sur un territoire minuscule, ce ne sont pas seulement cinq ou six cantons faits par l'histoire et la géographie, mais de multiples mentalités, aussi diverses que nos climats. Le montagnon n'est pas le Neuchâtelois du bas, ni le Gruérien le Fribourgeois, ni le Com-

bier le Broyard, et dans le Jura bernois, d'une vallée à l'autre on perçoit des différences. Dans un livre récent, C. F. Ramuz a rendu sensible ce « cloisonnement ». Nos lettres en présentent naturellement l'image.

Je n'ignore pas que de nos jours un changement s'opère. Il est trop tôt pour établir la portée de cet effort, dont d'aucuns trouvent dans le néologisme Romandie un symbole — ce Romandie qui prit naissance à Paris, dans la fin attendrie d'un banquet, alors qu'un poète — un de nos meilleurs poètes — se prit à chanter, nostalgique : J'irai revoir ma... Romandie. Pour certains, ce terme est le signe d'une unité littéraire enfin effectuée et en même temps de la constitution d'une province nouvelle, qui n'en est pas une, mais qui tendrait à s'unir plus étroitement encore dans le domaine des lettres à la France proche. Ceci est le présent — une partie du présent — en perpétuel devenir. Notre passé se présente différemment. Pour mettre ordre dans sa complexité, on a établi de nombreux systèmes. Et vous connaissez la classification qu'avait imaginée Thibaudet : il voyait notre originalité dans l'existence de trois littératures, l'une à tendance locale, à déguster sur place comme les vins de la Côte : Toepffer, Philippe Monnier, la deuxième à tendance européenne : Rousseau, Staël, Constant, Amiel, la troisième à tendance française : Schérer, Cherbulliez, Rod. Lignes de mouvements plus que de démarcations, limites théoriques, aucun ouvrage n'appartenant exclusivement à l'une des trois. Et, de tout l'édifice, Thibaudet ne se cachait pas le caractère fragile. Pour nous, il s'agit moins de savoir lesquels de nos écrivains se rattachent à la France, lesquels ne peuvent franchir le Jura, quelle contribution nous apportons à l'Europe, que de prendre conscience de ce que nous avons été, de connaître nos différenciations — non pour circonscrire de bornes le terrain de la cité ou de l'art, mais parce que ces différenciations ont été une de nos raisons d'être —, de discerner entre les timbres divers l'accord ou la parenté. Et cela Sinner l'a compris. Il a eu le sens de nos divergences et de nos caractéristiques. Sans se perdre dans des discussions subtiles, il a présenté les faits dans leur

netteté. Si ses appréciations sont indulgentes, mieux vaut encore que cette humilité déconcertante ou ce mépris dont si longtemps on a souffert, que cette honte d'être soi qui a rongé plusieurs de nos écrivains. Il apprécie ceux qui veulent « être de chez nous », comme le disait Amiel, ou le répétait récemment Denis de Rougemont.

Mais Sinner sait aussi qu'être de chez nous, ce n'est pas se replier sur soi-même. Les chapitres qu'il consacre aux étrangers qui ont exercé sur nous une influence, ses allusions à nos rapports intellectuels avec nos voisins, montrent l'importance qu'il assigne à ces relations pour l'enrichissement de notre culture.

D'autre part, l'historien de notre littérature ne peut borner son effort à l'analyse de quelques œuvres, si intéressantes ou représentatives soient-elles par elles-mêmes. A côté de cette tâche essentielle, c'est l'esprit d'un peuple, l'effort de ses penseurs ou de ses savants, ceux de ses artistes et de ses écrivains, qui doivent retenir son attention. « Tout ce qui a rapport aux mœurs et à l'esprit d'un peuple, écrit Sinner, mérite d'être remarqué. » Et cela est d'autant plus nécessaire que les créations littéraires chez nous ont longtemps été rares, et que pendant plusieurs étapes l'histoire de nos lettres se confond avec celle des milieux intellectuels qui les ont animées, et qui ont constitué leur vraie grandeur.

Tenir compte de l'apport de nos théologiens — et de ceux de la tradition de Viret et de Farel, d'Osterwald ou de Turretini, de Vinet, de Frommel ou de Philippe Bridel — et de ceux de la tradition fidèle à Rome ; de l'influence de nos jurisconsultes, du labeur de nos historiens ou de nos critiques. Ne pas négliger les essais qui ne se sont pas mués en réussites.

D'ailleurs la littérature romande n'est-elle pas semblable au Royaume des Cieux ? comme lui elle a plusieurs demeures. La parabole n'est pas de Sinner, mais de M. Charly Clerc, un jour qu'il était inquiet de certains ostracismes. Demeures qui ne sont pas à mettre toutes sur le même plan, au sommet de la colline. Certaines gagnent à être placées en évidence ; à d'autres

l'ombre opportune ou une retraite salutaire conviennent. Mais la plupart méritent qu'on leur accorde attention.

Des demeures. Aucune expression ne caractérise mieux l'esprit auquel Sinner nous initie, la méthode des recherches qu'il nous invite à poursuivre : l'étude de nos demeures, d'où la vision s'étend sur le monde, se plaît à de cosmopolites aspirations, regarde par quelque « échancrure » ; demeures d'où l'on s'échappe pour fuir en une forêt enchantée, causer avec la lune, suivre un sentier perdu ou s'évader sur le chemin d'espérance ; demeures dont l'horizon se borne à la plaine, aux Alpes, au lac ; demeures où l'on se confine pour s'abîmer en une analyse épuisante ou simplement écouter le silence des heures. Demeure qui est tour à tour tout cela, comme cette maison de *Mon Village* « qui fleure bon les regains, les souvenirs d'Italie, les épîtres d'Horace et les livres du dix-huitième ».

Et pour que la similitude vous apparaisse plus nette, la métaphore point trop forcée, songez à la place dans nos lettres du presbytère (Toepffer, Rod, Vallotton, Philippe Amiguet), du château (Mme de Montolieu, Samuel de Constant), de la maison patricienne (jusqu'à Robert de Traz, Jacques Chenevière, Bernard Barbey), du collège où tant de Blaise se préparent à la vie, de la maison d'école du régent de Lignières, de la ferme (d'Urbain Olivier à Willy Prestre), de l'église, de la cave... Et quand les parcs tombent en lotissement (*La Pêche miraculeuse*), ce sont encore des demeures-caravansérails qui s'élèvent : *Ceux du 13*. Demeures groupées : le Rossinière de Rambert, le Saint-Blaise d'Huguenin, la Tour de Trême de Sciobéret, l'Estavayer de R. de Weck, le Chaux-de-Fonds de Zimmermann, le Fribourg de Léon Savary, le Savièze de Zermatten, et sans oublier que ce qui fait l'unité, ou contribue à établir l'unité de l'œuvre de Ramuz, c'est que dans des décors divers, en Valais ou à Lavaux, celui-ci est demeuré fidèle au *Petit village* de ses débuts. Quand la vision s'élargit en un long poème où le lyrisme se mêle à l'épopée, c'est encore une demeure, des demeures, du *Pays de Vaud* de Juste Olivier au *Pays et Cités suisses* de Gonzague de Reynold.

Echos de nos similitudes et de nos divergences ; histoire de nos maisons ; histoire de nous-mêmes... Toute notre littérature n'est pas là. Notre registre, certes, est plus riche. Il révèle parfois des notes insoupçonnées. Mais à ce thème, elle a dû longtemps ses modulations les plus étendues, ses accents les plus intimes.

Sinner a eu l'intuition de certaines de ces possibilités. Il a entrevu le développement que pourrait prendre le théâtre à sujet national et qui eut des fortunes diverses jusqu'à Morax : « Quel beau drame serait de montrer l'avoyer de Steiger venant à Bremgarten demander à Nægeli son adversaire la main de sa fille. Supposons que la fille de l'avoyer Nægeli aime éperdument l'ennemi de son père, qu'elle apprend qu'ils sont sur le point de s'égorger. Quelles agitations, quels dialogues entre la fille, le père et l'amant. »

\* \* \*

Par l'ampleur des vues, le *Voyage* de Sinner demeure plus qu'une mine d'érudition. Sa lecture, disait Philippe Godet, est « l'introduction naturelle » à l'histoire littéraire de la Suisse française. Une introduction qui nous fait pénétrer dans les raisons même de nos mentalités, qui nous aide à nous retrouver dans le labyrinthe de nos traditions, à percevoir, sous tant de diversités et de contrastes, une unité. Une introduction qui nous offre quelques-uns des éléments de la méthode nécessaire pour pénétrer plus avant dans notre étude. Cette méthode serait évidemment imparfaite, se révélerait inapte à saisir tous les aspects de notre évolution, si nous ne la complétions par d'autres exemples et d'autres leçons. Et ce n'est pas à Lausanne qu'il est nécessaire d'insister sur l'un de ces exemples et l'une de ces leçons, de rappeler l'autorité de celui qui a imposé à la littérature le critère des valeurs éternelles, avec sa compréhension humble et hardie, son sens de la beauté, son respect du mystère, son esprit à qui rien d'humain ne paraissait interdit pourvu que l'homme reste maître de lui-même. « Quand on ne lira plus



Vinet, il n'y aura plus de Suisse romande. » Si vous rapprochez ce mot de Godet de l'épithète qu'il accolait à l'œuvre de Sinner, vous comprendrez mieux le sens et la valeur de cette épithète et pourquoi, bien qu'il puisse paraître paradoxal d'inaugurer un cours d'histoire de la littérature romande par l'évocation d'un Bernois, je me suis permis de vous apporter le rappel de son témoignage.

HENRI PERROCHON.

---

#### BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- Correspondance de Sinner, Mss. hist. Helv. X, 100-106. Bibliothèque de la Ville, Berne.
- Lettres de Sinner à Grandidier, Mss. Supl. 157. Bibliothèque publique et universitaire, Genève.
- Voyage historique et littéraire dans la Suisse occidentale, 2 vol., Neuchâtel 1781.
- Berne au XVIII<sup>me</sup> siècle, Revue suisse XVI (notes de Félix Bovet).
- AD. BURRI, J.-R. Sinner de Ballaigues (1913).
- G. DE REYNOLD, Le doyen Bridel et les origines de la littérature suisse-romande (1901). — Le génie de Berne et l'âme de Fribourg (1934).
- VIRGILE ROSSEL, Histoire de la Suisse romande (1903). — Un jurisconsulte bernois au XVIII<sup>me</sup> siècle : de Lerber (1896).
- PH. GODET, Histoire littéraire de la Suisse française (1895).
- G. TOBLER, V. B. Tschärner (Neujahrsblatt der Lit. Gesellschaft. Bern 1896).
- ED. BODEMANN, Julie von Bondeli (1874).
- L. v. TSCHARNER, La grande société de Berne (1909).
- G. PARIS, Littérature française du moyen âge (1890).
- P. KOHLER, La littérature d'aujourd'hui dans la Suisse romande (1923).
- CH. CLERC, Lettres sur l'esprit romand (1920). — La Suisse romande (Panorama des littératures de la Suisse, 1938).
- C. F. RAMUZ, La Suisse romande (1936).
-